



UNITAB

Rapport d'activités UNITAB Deux ans depuis Mainz...

Caceres, le 15-16 octobre 2008

Hermann PFANGER

L'activité de l'UNITAB, depuis notre dernier Congrès, à Mainz, a certainement été l'une des plus intenses de l'histoire de notre association. Il faut dire qu'après les violentes attaques de la Commission, depuis 2001, à Göteborg et l'accord quelque peu bancal qui en a résulté en avril 2004, à Luxembourg, la situation de la tabaculture européenne est des plus critiques. Redresser la barre n'a pas été des plus faciles et il nous faudra sûrement attendre la fin de l'année pour savoir si nos efforts auront été couronnés de succès.

A l'issue du Congrès de Mainz, nous nous doutions que la bataille serait rude. Indéniablement, le potentiel de la tabaculture a été considérablement affaibli par l'effet découplage. Nous avons perdu de nombreux producteurs qui se sont laissé aller au découragement, en l'absence de perspectives, abandonnant parfois l'agriculture, ou, qui pour une minorité ont trouvé des « niches » de reconversion, un vaste sujet sur lequel je reviendrai.

Nous avons perdu des régions (Pouilles...), voire des pays, entièrement : l'Autriche, Chypre, la Slovaquie, ou partiellement, la Belgique et la Grèce, passée, rappelons-le de 110.000 à ...24.000 tonnes. Heureusement, en parallèle, nous avons accueilli la Roumanie et surtout la Bulgarie, forte de plus de 30.000 tonnes et plus de 40.000 producteurs, même si, au passage, on regrettera que l'absence d'organisation de ces producteurs ne leur permette pas d'adhérer et participer activement au travail de l'UNITAB.

Globalement, si la production européenne est désormais plus proche de 250.000 tonnes que de 350.000 à 400.000 en 2005, selon les pays envisagés et si l'apport en matière d'aménagement rural a décliné, n'oublions pas que cette même production européenne est, aujourd'hui, mieux en adéquation avec le marché, comme le souhaitaient d'ailleurs tant Bruxelles que les manufactures. Dans le même temps, les tabaculteurs sont moins nombreux mais plus efficaces, plus impliqués et donc, encore plus... dépendants du tabac qu'auparavant ! d'où notre acharnement à les défendre...

Mais revenons justement à cette période après Mainz et aux moyens utilisés pour résister...

Dès le départ, la décision a été prise d'agir à plusieurs niveaux :

- politiquement, en utilisant tous les relais locaux, régionaux, nationaux et communautaires ;
- par le biais de la communication institutionnelle et vers le citoyen ;

- et même juridiquement, en tentant de s'appuyer sur l'exemple du coton pour lequel l'Espagne avait attaqué la Commission en Cour de Justice Européenne.

Si ce dernier volet n'a pas porté tous ses fruits, notre situation étant assez différente du coton, nous avons toutefois, avec l'appui d'un cabinet d'avocats, pu développer certains arguments juridiques intéressants, en s'appuyant sur les principes de non-discrimination ou de proportionnalité. Ces arguments ne laisseront vraisemblablement pas les décideurs insensibles au moment des échéances finales.

A tous les niveaux d'ailleurs, l'exemple des autres productions, qu'il s'agisse des fruits et légumes transformés, de la vache allaitante, du lin, du chanvre ou de la féculé de pomme de terre, a été ou sera mis à profit, notamment dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC, vecteur de notre offensive.

Des soutiens, nous sommes également allés en chercher auprès des autres acteurs de la filière, « embarqués sur le même bateau » : les transformateurs, à travers FETRATAB et les salariés du secteur, à travers l'EFFAT. Ces deux catégories socio-professionnelles pâtissent encore plus que les planteurs, des effets de la réforme, les reconversions étant encore plus difficiles pour eux. A partir du moment où nous souhaitons faire prendre en compte essentiellement la dimension économique et sociale du problème, ce rapprochement allait de soi. Et c'est ainsi que nous avons mené de pair toutes nos démarches syndicales auprès des pouvoirs publics et élus communautaires, renforçant l'image de filière.

D'où également les déclarations communes de Bovolone ou Merida ou les meetings conjoints, à Agen ou Caserte.

Des soutiens, nous sommes également allés en chercher auprès des élus de terrain locaux et régionaux, souvent les plus à même de ressentir l'apport socio-économique et en matière de dynamisme rural de la tabaculture. Beaucoup d'entre eux ont témoigné leur attachement à notre cause auprès des décideurs bruxellois. Des associations de maires de cités tabacoles ont vu le jour, en Italie, en Espagne. Des élus de communes françaises, hongroises, polonaises ou bulgares ont adhéré à la démarche.

Plus révélateur encore, les prises de position de régions comme l'Ombrie, la Vénétie, la Campanie ou l'Estrémadure qui ont déclaré publiquement préférer l'économie bien réelle et les emplois de la tabaculture, à d'hypothétiques soutiens par le biais du second pilier, dont l'efficacité reste à démontrer, voire ne suscite aucune illusion... Un acte lourd de conséquences quand on sait que ces régions devraient être les principales bénéficiaires des fonds du second pilier, si le plan machiavélique de la Commission était mené à bien. Mais surtout un acte qui met du baume au cœur !

Et puis, bien sûr, il y a le soutien des pays producteurs et le solide front qui s'est dégagé, à l'initiative de l'Italie à l'origine de la lettre commune des Ministres, un front dont nous espérons tous qu'il va encore se renforcer, lors des discussions de fin d'année sur le Bilan de Santé de la PAC. Notre avenir en dépend.

Là encore, l'UNITAB n'a pas ménagé ses efforts par le biais des rencontres des différentes représentations permanentes à Bruxelles où le secrétariat s'est même « frotté » à quelques pays non producteurs... et surtout le travail de fond réalisé par chaque association auprès de son Ministère. Un travail qui, au fil du temps, a permis de faire évoluer certaines positions, plusieurs pays frileux au départ, se montrant désormais de farouches défenseurs de notre cause. Et j'espère que ce n'est pas fini, notamment avec mon propre pays ! Surtout que nous ne devons pas rater la dernière ligne droite, dans les semaines qui viennent...

Je dois également mentionner le travail effectué en direction de notre plus farouche adversaire : La Commission et notamment la DG Agri. Celle-ci se retranche désormais derrière son « unique » mission qui est de faire appliquer les règlements et non de les faire évoluer. Elle pousse aujourd'hui l'hypocrisie jusqu'à reconnaître qu'il n'y a aucun impact sur la santé, de maintenir ou pas une OCM, mais que la décision a été prise, à l'unanimité des pays membres, de la démanteler.

Un peu facile, quand on a martelé depuis 2001 que cette politique n'était pas durable, étant incompatible avec les objectifs santé de l'Union et que les citoyens européens ne voulaient plus de soutien à la tabaculture.

En fait, on est aujourd'hui engagé dans un combat hautement symbolique et... quasi personnel pour Mme FISCHER BOEL... Il était donc important de semer le trouble, d'où les rencontres programmées avec d'autres Directions Générales (Emploi, Affaires Sociales, Industrie, Régions, Santé...) dont certaines n'ont pas voulu prendre leurs responsabilités, mais d'autres se sont montrées sensibles à nos arguments sociaux, économiques, environnementaux, de développement rural, voire de santé, liés à la qualité de la production européenne. Il faudra nous enfoncer dans cette brèche et ce travail peut payer dans les discussions finales.

Mais je voudrais surtout insister sur la « prétendue » position du citoyen européen. Mme FISCHER BOEL est sûrement très sensible aux groupes activistes de pression britanniques ou danois, mais le citoyen européen, c'est aussi l'agriculteur ou le salarié d'exploitation ou d'usine, grec, espagnol, italien ou allemand... voire irlandais dont on a vu récemment ce qu'il pensait de l'Union Européenne. Et qui peut mieux représenter ce citoyen que les députés européens ?

Dans ce domaine, grâce, il est vrai, à une formidable action concertée de nos associations et de vous tous, la position du Parlement a été sans équivoque sur le Fonds Tabac et la poursuite des soutiens à la culture. Avec, en prime, une majorité jamais atteinte de ...135 voix ! Une majorité sur laquelle nous devons capitaliser et que l'on devra retrouver sur le vote de novembre sur le Bilan de Santé (Rapport CAPOULAS SANTOS). Ceci nous mettrait dans une position très confortable au Conseil et vis-à-vis de la Commission... même si celle-ci s'est empressée, concernant le rapport BERLATO, de contourner le vote, une situation difficile à accepter, pour une Commission si sensible à l'avis du citoyen européen !

Parmi les actions de communication, je me dois de signaler la contre étude d'impact visant à rétablir certaines vérités sur l'apport de la tabaculture à la vitalité du monde rural et aux difficultés d'alternatives à grande échelle à même niveau d'emploi et de revenu.

Sur ce point, il est intéressant de noter que toutes les études de reconversion, y compris celles commanditées par la Commission, arrivent à nos conclusions. Celle de l'Université d'Hohenheim notamment ne voit pas de possibilités avant l'horizon 2015, ce qui rejoint tout à fait nos revendications... loin d'être irréalistes.

Nous avons également mis en place un « blog » : « Save the European Tobacco growers » qui permet de compiler toutes les actions et articles de presse relatifs à notre activité.

Nous avons aussi, par milliers, écrit à Mme FISCHER BOEL qui ne nous a pas dit si elle avait apprécié la sollicitude dont elle avait fait l'objet durant l'été et pris conscience, ainsi, de la dimension sociale du problème.

La Charte Européenne n'a pas eu tout l'impact qu'elle mérite car elle récapitule pour l'extérieur, tout ce qui nous différencie de la production des pays tiers et comment certaines contraintes économiques et réglementaires peuvent devenir des atouts, politiquement et face au marché. Un marché porteur où l'industrie manufacturière devra tenir son rôle : tous les efforts de qualité, traçabilité, certification devront être valorisés, qui plus est face à la hausse indéniable des coûts de production.

C'est indispensable pour redonner une attractivité à la culture, point sur lequel nous avons également travaillé avec des itinéraires techniques adaptés, la mécanisation de certaines tâches et notre contribution aux activités de l'AERET, structure européenne d'expérimentation, qui vous sera présentée tout à l'heure. Car si nous voulons pérenniser la culture, il faut nous battre pour obtenir des règlements adaptés, mais aussi que les planteurs y trouvent leur compte. Sans eux, sans vous, notre combat n'a plus de raison d'être...